

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 15667
Numéro SIREN : 433 623 550
Nom ou dénomination : PFIZER

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2022 sous le numéro de dépôt 63977

PFIZER

Société par Actions Simplifiée au capital de 47.570 euros
Siège social : 23 - 25 avenue du Docteur Lannelongue 75014 Paris,
433 623 550 R.C.S. Paris

-ooOoo-

COMPTES ANNUELS **EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2021**

certifié conforme

DocuSigned by:
Henriette Dræbye Rosenquist
BCFA6F8B5408488...

1 - BILAN ACTIF						
PFIZER		DGFIP N° 2050				
		2021			2020	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)		—		—	—	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	—		—	
		Frais de développement	—	—	—	
		Concessions, brevets et droits similaires	—	—	—	
		Fonds commercial	41.099.840	20.163.149	20.936.691	22.099.840
		Autres immobilisations incorporelles	148.200	148.200	—	—
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	—		—	—
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	—		—	—
		Constructions	—	—	—	—
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	—	—	—	—
		Autres immobilisations corporelles	324.569	112.350	212.219	323.302
		Immobilisations en cours	—		—	864
		Avances et acomptes	—		—	—
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	—		—	—
		Autres participations	10.000.000	4.581.479	5.418.521	5.347.486
		Créances rattachées à des participations	—		—	—
		Autres titres immobilisés	—		—	—
		Prêts	120.247	—	120.247	115.206
		Autres immobilisations financières	—	—	—	—
TOTAL (II)		51.692.856	25.005.179	26.687.677	27.886.698	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements			—	
		En cours de production de biens			—	
		En cours de production de services			—	
		Produits intermédiaires et finis			—	
		Marchandises	376.731.944	53.089.133	323.642.812	311.083.730
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	2.437.799		2.437.799	2.940.714
		Clients et comptes rattachés	324.188.868	365.955	323.822.913	173.869.913
		Autres créances	467.453.017	—	467.453.017	290.578.101
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	—		—	—
		Valeurs mobilières de placement	—		—	—
	Disponibilités	—		—	495.834	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance	115.321		115.321	284.402	
	TOTAL (III)	1.170.926.950	53.455.088	1.117.471.861	779.252.693	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	—		—		
	Primes de remboursement des obligations (V)	—		—		
	Ecarts de conversion actif (VI)	—		—		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		1.222.619.805	78.460.267	1.144.159.539	807.139.392	

2 - BILAN PASSIF avant répartition		DGFIP N° 2051		
PFIZER				
		2021	2020	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	47.570	47.570	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	62.190.630	128.990.630	
	Écarts de réévaluation (2)	—	—	
	Réserve légale (3)	4.777	4.777	
	Réserves statutaires ou contractuelles	—	—	
	Réserves réglementées (3)	21.258.629	21.258.629	
	Autres réserves	28.386	13.239.662	
	Report à nouveau	(7.473.994)	—	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	86.434.715	13.488.724	
	Subventions d'investissement	—	—	
	Provisions réglementées	—	—	
	TOTAL (I)	162.490.713	177.029.992	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	—	—	
	Avances conditionnées	—	—	
	TOTAL (II)	—	—	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	76.992.235	94.159.821	
	Provisions pour charges	43.530.058	31.255.991	
	TOTAL (III)	120.522.293	125.415.812	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	—	—	
	Autres emprunts obligataires	—	—	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	75.842	60.975	
	Emprunts et dettes financières divers	46.366.618	168.337	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	—	—	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	325.842.077	178.649.477	
	Dettes fiscales et sociales	455.035.444	313.720.267	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	600.000	600.000	
	Autres dettes	25.423.822	11.494.533	
Compte régul.	Produits constatés d'avance	7.802.730	—	
	TOTAL (4) (IV)	861.146.533	504.693.588	
	Écarts de conversion passif (V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1.144.159.539	807.139.392	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		Écart de réévaluation libre		
		Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	861.146.533	504.693.588	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	75.842	60.975		

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)				DGFIP N° 2052		
PFIZER						
				2021	2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			2.782.425.488	1.230.331.714	
	Production vendue	biens		—	—	
		service		84.580.916	80.089.454	
	Chiffres d'affaires nets			2.867.006.404	1.310.421.167	
	Production stockée			—	—	
	Production immobilisée			—	—	
	Subventions d'exploitation			—	—	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			61.586.319	31.067.131	
	Autres produits (1) (11)			306.047	274.683	
Total des produits d'exploitation (2) (I)			2.928.898.770	1.341.762.981		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2.195.434.423	889.789.167	
	Variation de stock (marchandises)			(54.838.815)	(48.977.908)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			—	—	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			—	—	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			140.170.390	107.006.333	
	Impôts, taxes et versements assimilés			293.765.904	180.500.890	
	Salaires et traitements			83.079.096	74.749.511	
	Charges sociales (10)			44.961.398	37.309.395	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		1.274.233	1.267
			- dotations aux provisions		—	—
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			53.455.088	11.196.012
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			25.926.159	19.278.376
	Autres charges (12)			—	—	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			2.783.227.876	1.270.853.043		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			145.670.894	70.909.938		
opérations en	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			—	—	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			—	—	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			—	—	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			—	—	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			614	8.312	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			71.035	—	
	Différences positives de change			1.544.254	17.301	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			—	—	
	Total des produits financiers (V)			1.615.902	25.613	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions			—	4.652.514	
	Intérêts et charges assimilées (6)			2.882.333	578.593	
	Différences négatives de change			2.087.248	13.838	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			—	—	
	Total des charges financières (VI)			4.969.581	5.244.945	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			(3.353.679)	(5.219.332)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			142.317.215	65.690.607		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)		DGFIP N° 2053		
PFIZER				
		2021	2020	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6.169.482	2.354.438	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	—	34.000.000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	14.072.623	19.390.260	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	20.242.105	55.744.698	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	12.779.438	17.788.397	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	—	33.450.503	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	11.633.696	19.000.000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	24.413.134	70.238.901	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(4.171.028)	(14.494.203)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		5.598.803	4.479.544	
Impôts sur les bénéfices (X)		46.112.669	33.228.136	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		2.950.756.778	1.397.533.292	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		2.864.322.063	1.384.044.569	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		86.434.715	13.488.724	
RENVOS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	114.770	120.723	
	Don t	(2) produits de locations immobilières	—	—
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	—	—
	Don t	(3) - Crédit-bail mobilier	—	—
		- Crédit-bail immobilier	—	—
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		—	—
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		—	7.469
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		2.882.108	574.346
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		—	—
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		—	—
	(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		—	—
	(9) Dont transferts de charges		10.203.138	9.423.665
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		—	—	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		191.278	153.960	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		—	—	

PFIZER

Société par Actions Simplifiée au capital de 47.570 euros
Siège social : 23 - 25 avenue du Docteur Lannelongue 75014 Paris,
433 623 550 R.C.S. Paris

-ooOoo-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS **EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2021**

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Pandémie COVID-19

Pour enrayer la propagation de l'épidémie de Covid-19 et éviter l'afflux dans les transports, le télétravail s'est généralisé en France dès 2020. Cette organisation de travail est même devenue une obligation pour les professions qui le permettent.

Pfizer a mis en place ce télétravail et diverses formations ont été proposées aux collègues basés sur le terrain. Du côté "Business" certains postes de dépenses ont décru de manière significative. On notera toutefois que les livraisons de produits aux clients se sont déroulées sans problème.

Le 17 février 2021, un deuxième contrat avec la Commission Européenne pour fournir 300 millions de doses supplémentaires du produit Comirnaty (vaccin contre le COVID-19) a été signé.

Le 23 avril 2021, la Commission Européenne a finalisé un nouvel accord avec Pfizer et BioNTech sur la fourniture de jusqu'à 1,8 milliard de doses supplémentaires du vaccin contre le COVID-19 entre 2021 et 2023.

1.2 Distribution de dividendes/remboursement d'apport

Le 31 mai 2021, l'associé unique a décidé de procéder à :

- une distribution de dividendes à hauteur de 26.700.000 euros.
- un remboursement d'apport en numéraire de 66.800.000 euros

1.3 Contrôle URSSAF

Le contrôle URSSAF qui portait sur les périodes 2016, 2017 et 2018 a été clôturé en 2021. Un règlement a été effectué pour un montant de 1.730.549 euros dont 111.639 euros de pénalités.

1.4 Réorganisation Reimagine The Way We Work

Le 14 avril 2021, le projet « Reimagine The Way We Work » a été présenté au CSE. Les fonctions support (paie, achats, communication, digital, ressources humaines, compliance,...) sont impactées. L'impact est valorisé à 11,6 millions d'euros en 2021.

1.5 Changement de méthode comptable

Au 1er décembre 2020, un changement de méthode comptable à l'initiative du groupe a été adopté pour comptabiliser immédiatement les gains et les pertes actuariels découlant de la réévaluation des régimes de retraite et d'après-retraite - méthode dite Market to Market (MTM). Cette comptabilisation immédiate des écarts actuariels conduit à fournir une meilleure information financière.

Jusqu'au 30 novembre 2020, les écarts actuariels ont été comptabilisés selon la méthode du corridor.

L'impact du changement de méthode a été imputé sur les capitaux propres dans le compte « Report à nouveau » à l'ouverture de l'exercice pour un montant de 7.473.993,68 euros.

Présentation des principaux postes de l'exercice antérieur présenté, retraité selon la nouvelle méthode (information comparative):

	ancienne méthode	nouvelle méthode	Impact
<i>Dotation aux provisions pour engagements retraite :</i>			
Dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitations	(2.303.280)	(2.109.122)	(194.158)
Provision pour risques et charges	2.303.280	2.109.122	194.158

2. PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Immobilisations incorporelles

Un test de valeur est effectué s'il existe un indice de perte de valeur. La valeur d'utilité des fonds de commerce est ainsi appréciée en utilisant à titre principal la méthode de valorisation selon les cash flows prévisionnels (méthode DCF). Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité estimée des fonds de commerce s'avère inférieure à leur valeur nette comptable.

Le fonds de commerce fait l'objet d'un amortissement sur la base de sa durée d'utilisation (jusqu'en 2040).

2.2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des parts détenues dans le fonds FCPR InnoBio est déterminée par référence à la dernière valorisation de la part disponible à la date de clôture de l'exercice.

2.3. Stocks

Les stocks sont constitués de produits de santé humaine achetés auprès d'autres sociétés du Groupe et sont valorisés au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque certains stocks présentent des risques d'obsolescence ou de mévente ou lorsque la valeur vénale des marchandises est inférieure à leur prix d'achat.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ainsi que pour les créances échues de plus d'un an et pour toutes celles présentant des difficultés de recouvrement ou un caractère douteux.

2.5. Provisions pour risques et charges

2.5.1 Engagements en matière de retraite et de primes d'ancienneté

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite et de primes d'ancienneté, tels qu'ils résultent des conventions collectives et accords d'entreprise signés, font l'objet d'un calcul actuariel chaque année, et sont comptabilisés sous forme de provision pour charges.

La société applique la méthode préférentielle préconisée par la recommandation n° 2013-02 de l'ANC pour le traitement comptable des écarts actuariels dégagés.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul actuariel sont les suivantes :

- Un taux d'actualisation de 1% pour les engagements retraites (contre 0,75% en 2020) et de 1% pour les engagements primes d'ancienneté (contre 0,75% en 2020).
- Un taux d'augmentation des salaires de 2,25% (identique à 2020).
- Un taux de turnover moyen de 3% (identique à 2020).

Il convient de rappeler que la provision pour prime d'ancienneté couvre les engagements futurs de la société relatifs aux primes attribuées aux salariés lors du franchissement de certains seuils d'ancienneté au sein de la société (10, 20, 30 et 35 ans).

2.5.2 Provisions pour litiges

Dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels, la société effectue une revue des risques potentiels et des litiges identifiés. En fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, et le cas échéant après concertation avec ses conseils, la société procède à la constitution ou à la mise à jour des provisions pour litiges existantes.

2.5.3 Provisions pour risque lié aux produits en ATU et RTU

Les risques de reversement à l'administration lié aux produits en Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU) et Recommandation Temporaire d'Utilisation (RTU) sont comptabilisés sous forme de provision pour risques et charges.

2.6. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Par dérogation à la règle comptable usuelle, les écarts de change résultant de la conversion au taux de change de clôture des créances et dettes en devises non dénouées sont inscrits en résultat financier de la période.

3. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	2020	Augmentation	Diminution	2021
Autres immobilisations incorporelles	148			148
Fonds commerciaux	41.100			41.100
Valeurs brutes	41.248	—	—	41.248
Amortissements	148	1.163		1.311
Provisions	19.000			19.000
Total amortissements et provisions	19.148	1.163	—	20.311
Valeurs nettes	22.100	(1.163)	—	20.937

La reconnaissance d'une utilisation à durée limitée du fonds de commerce jusqu'en 2040 a donné lieu à un amortissement d'un montant de 1,2 millions d'euros en 2021.

3.2. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	2020	Augmentation	Diminution	2021
Matériel de bureau	325			325
Immobilisations corporelles en cours	1		(1)	—
Valeurs brutes	325	—	(1)	325
Amortissements et provisions	1	111		112
Total amortissements et provisions	1	111	—	112
Valeurs nettes	324	(111)	(1)	212

3.3. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	2020	Augmentation	Diminution	2021
Titres de participation	10.000			10.000
Créances diverses immobilisées	115	5		120
Prêts	—			—
Autres immobilisations financières	—			—
Valeurs brutes	10.115	5	—	10.120
Provision pour dépréciation Titres de participation	4.653		(71)	4.581
Provision pour dépréciation Prêts	—			—
Total provisions	4.653	—	(71)	4.581
Valeurs nettes	5.463	5	71	5.539

La rubrique reflète :

- L'augmentation du montant de la balance du compte de dépôt GERS pour un montant de 5 milliers d'euros.
- La dépréciation du fonds InnoBio pour un montant de 71 milliers d'euros.

3.4. Stocks

Les provisions pour dépréciation de stock s'élevaient à 53,1 millions à fin 2021 à comparer à 10,8 millions d'euros à fin 2020. L'augmentation est essentiellement due à une provision sur la faible rotation (Slow moving) du produit Vyndaqel 20mg (22,3 millions d'euros) et à une provision sur la valeur résiduelle nette (NRV) du produit Vyndaqel 61mg (21,7 millions d'euros).

3.5. Créances clients / autres créances

Etat des Créances (en milliers d'euros)	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	2.438	2.438	
Créances Clients	324.189	324.189	
Fournisseurs débiteurs	297	297	
Fournisseurs avoir à recevoir	—	—	
Créances sociales	516	516	
Créances fiscales	14.442	14.442	
Comptes courants groupe	444.701	444.701	
Autres comptes débiteurs	7.497	7.497	
Charges constatées d'avance	115	115	
Produits à recevoir	—	—	
TOTAL	794.195	794.195	—

Les créances de cash-pooling s'élevaient à 444,7 millions d'euros au 30 novembre 2021, contre 179,6 millions d'euros à fin 2020.

Les autres comptes débiteurs comprennent principalement :

- Les créances relatives aux ventes de produits Upjohn réalisées par la société agissant en tant qu'agent pour le compte de Pfizer PFE France pour 5,7 millions d'euros contre 5,6 millions d'euros en 2020;
- La couverture de change sur l'USD pour un montant de 1,5 millions d'euros.

Les créances fiscales de 14,4 millions d'euros sont composées principalement de créances TVA.

3.6. Capital social

A la clôture de l'exercice, le capital de la société est constitué de 4.757 actions d'une valeur nominale de 10 euros ; il est intégralement détenu par la société Pfizer Holding France.

3.7. Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/11/2020	Affectation du résultat	Autres mouvements	Au 30/11/2021
Capital social	48		—	48
Primes d'apport	128.991		(66.800)	62.191
Réserve légales	5		—	5
Réserve réglementée	21.259		—	21.259
Autres réserves	13.240	(13.211)	—	28
Report à nouveau	—		(7.474)	(7.474)
Résultat de l'exercice	13.489	(13.489)	86.435	86.435
TOTAL	177.030	(26.700)	12.161	162.491

Le 31 mai 2021, l'associé unique a décidé de procéder à :

- une distribution de dividendes à hauteur de 26,7 millions d'euros.
- un remboursement d'apport en numéraire de 66,8 millions d'euros.

L'impact du changement de méthode des provisions pour engagements retraite a été imputé sur les capitaux propres dans le compte « Report à nouveau » à l'ouverture de l'exercice pour un montant de 7,5 millions d'euros.

3.8. Provisions pour risques et charges

Etat des Provisions pour risques et charges (en milliers d'euros)					
Nature des provisions	Au 30/11/2020	Augmentation	Diminution		Au 30/11/2021
			reprises utilisées	reprises non utilisées	
Indemnités de départ à la retraite, primes d'ancienneté	31.256	13.090	816		43.530
Plans sociaux	26.701	11.634	10.785	3.288	24.262
Litiges	5.214	1.590	2.413	2.279	2.113
ATU	59.201	20.587	—	32.914	46.874
Impôts, taxes et autres	1.671	1.083	147	247	2.360
Litiges Retours	1.372	1.383		1.372	1.383
TOTAL	125.416	49.366	14.160	40.100	120.522

Une provision exceptionnelle a été passée concernant l'impact du changement de méthode des provisions pour engagements retraite pour un montant de 7,5 millions d'euros. La contrepartie a été comptabilisée à l'ouverture de l'exercice en capitaux propres dans le compte « Report à nouveau ».

La provision de nature litige portant sur le contrôle URSSAF sur les périodes 2016, 2017 et 2018 d'un montant de 1,8 millions d'euros a été reprise 2021 suite à paiement auprès de l'URSSAF.

Les provisions pour engagements retraite et de primes d'ancienneté de la société Pfizer Holding France ont été transférées à Pfizer SAS pour un montant de 4.332.423 euros.

3.9. Dettes

Etat des Dettes (en milliers d'euros)	Montant Brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	46.367	46.367		
Découverts bancaire	76	76		
Dettes Fournisseurs	325.842	325.842		
Dettes sur immobilisation financières Fond InnoBio	600	600		
Dettes Sociales	48.010	48.010		
Dettes Fiscales	407.026	407.026		
Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	16.141	16.141		
Autres comptes créditeurs	9.283	9.283		
Produits constatés d'avance	7.803	7.803		
TOTAL	861.147	861.147	—	—

Les emprunts et dettes financières divers correspondent principalement au compte courant d'intégration fiscale pour un montant de 46,1 millions d'euros.

La répartition des dettes fournisseurs est la suivante :

- 295,6 millions d'euros de dettes inter-compagnies dont :
 - 269,1 millions d'euros d'achats de marchandises auprès de sociétés du groupe
 - 8,3 millions d'euros de factures hors achat de marchandises dont 6,8 millions d'euros de TVA d'octobre déclarée et payée par Pfizer Holding France
 - 18,2 millions d'euros de factures non parvenues dont 17,1 millions d'euros de redevances de location-gérance de Pfizer Holding France.
- 30,2 millions d'euros de dettes hors groupe dont :
 - 12,1 millions d'euros de dettes fournisseurs
 - 18,1 millions d'euros de factures non parvenues.

Les dettes sociales s'élèvent à 48 millions d'euros et comprennent essentiellement :

- provisions pour participation pour 5,6 millions d'euros ;
- provisions pour congés payés pour 7,6 millions d'euros ;
- provisions pour primes pour 15,5 millions d'euros ;
- cotisations URSSAF et provisions pour charges sociales pour 19,4 millions d'euros.

Les dettes fiscales s'élèvent à 407 millions d'euros dont essentiellement des taxes pharmaceutiques et rabais qui s'élèvent à 401,4 millions d'euros.

Le poste autres comptes créditeurs comprend principalement la dette vis-à-vis de la société Pfizer PFE France concernant la rétrocession de créances se rapportant aux ventes de produits Upjohn réalisées par la Société en sa qualité de mandataire pour un montant de 8,2 millions d'euros.

Produit constaté d'avance : il s'agit d'une facture de vente de Comirnaty au Vietnam émise fin novembre 2021 et dont la livraison a été effectuée le 2 décembre 2021 pour 7,8 millions d'euros.

4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2021	%	2020	%
Total Ventes de marchandises	2.782.425	97,05 %	1.230.332	93,89 %
France	2.781.950		1.230.014	
Exportations et livraisons hors France	475		318	
Total Prestations de services	84.581	2,95 %	80.089	6,11 %
France	1.127		2.307	
Hors France	83.454		77.782	
Total général	2.867.006	100,00 %	1.310.421	100,00 %

Le chiffre d'affaires total de l'exercice s'élève à 2.867.006 milliers d'euros et se décompose :

- 2.782.425 milliers d'euros de ventes de produits
- 84.581 milliers d'euros de ventes de prestations de services.

Prestations de services constituées essentiellement de la refacturation de :

- Dépenses marketing/promotion engagées sur un périmètre européen et de frais de recherche et développement à d'autres sociétés du groupe ;
- Prestations réalisées par les fonctions support de la Société au bénéfice d'autres entités du groupe Pfizer en France.

4.2. Transfert de charges en exceptionnel

La rubrique comprend un montant de 10,2 millions d'euros correspondant aux coûts salariaux exceptionnels engendrés par les départs de personnel ainsi que par les mesures d'accompagnement mises en œuvre sur l'exercice dans le cadre de la réorganisation « Reimagine the Way We Work ».

4.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel d'un montant déficitaire de 4,2 millions d'euros s'explique principalement par :

- une dotation provision de restructuration plan social Réimagine d'un montant de 11,6 millions ;
- le paiement pour contrôle URSSAF sur les Taxes Pharmaceutiques 2016/2017/2018 pour un montant de total de 1,6 millions ;
- des produits exceptionnels sur remises conventionnelles 2018, 2019 et 2020 pour un montant de 5,9 millions d'euros ;
- une reprise de provision suite au changement d'estimation de divers plans sociaux pour un montant total de 3,3 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel est également composé de 10,8 millions d'euros de charges engagées au cours de l'exercice dans le cadre de la réorganisation « Reimagine the Way We Work », compensée par une reprise de provision correspondante.

4.4. Situation fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société tête de groupe est la société Pfizer Holding France. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

En vertu de la convention d'intégration fiscale existante, la société acquitte auprès de cette dernière sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

4.5. Impôt sur les bénéfiques

La Société a dégagé un résultat comptable bénéficiaire de 86,4 millions d'euros sur l'exercice, dont la charge nette d'impôts est de 46,1 millions d'euros.

La ventilation de l'impôt selon la méthode de répartition entre le résultat courant et le résultat exceptionnel effectuée sur la base des données réelles, s'analyse ainsi :

<i>Ventilation de la charge d'impôt</i>		
	2021	2020
Résultat courant avant impôt	142.317.215	65.690.607
Impôt dû après réintégrations & déductions	(53.362.719)	(39.428.885)
Résultat courant après impôt	88.954.497	26.261.722
Résultat exceptionnel	(4.171.028)	(14.494.203)
Impôt dû au taux normal après réintégrations & déductions	3.031.335	3.058.796
Résultat exceptionnel après impôt	(1.139.694)	(11.435.407)
Participation des salariés et divers	(5.598.803)	(4.479.544)
Impôt dû	1.433.292	607.291
Participation après impôt	(4.165.511)	(3.872.253)
Crédit d'impôt	2.785.424	2.534.660
Impôt total	(46.112.669)	(33.228.136)
Résultat net	86.434.715	13.488.724

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Effectif à la clôture de l'exercice

L'effectif à la clôture est constitué de l'ensemble des contrats CDI, CDD et contrats en alternance et se répartit au 30 novembre 2021 de la manière suivante :

	2021
Cadres	798
Employés et AM	117
Total société	915

L'effectif moyen de la société s'élève à 914 personnes au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2021 contre 891 personnes au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2020.

5.2. Rémunérations des dirigeants

Dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle, la rémunération versée aux dirigeants n'est pas indiquée.

5.3. Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Allègements (en euros)		
Primes diverses	11.366.388	
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	34.885.618	
Contribution Solidarité	4.093.764	
Provisions pour plans sociaux	24.262.140	
Provision pour litiges	2.360.087,33	
Participation des salariés	5.598.803	
Provisions ATU (Autorisation temporaire d'utilisation)	46.873.898	
Allègement de la dette future d'impôt (en base)	129.440.697	
Allègement de la dette future d'impôt à 26.5%		34.301.785
Provision pour dépréciation de titres	—	
Allègement de la dette future d'impôt (en base)	—	
Allègement de la dette future d'impôt à 19.63%		—
Total des allègements (en net)		34.301.785
Pertes reportables disponibles au 30 novembre 2021		

5.4. Note relative aux filiales, participations et entreprises liées

Tableau récapitulatif des opérations avec filiales et entreprises liées :

Montant concernant les entreprises				
Poste au bilan	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation (*)	Tiers	Total
Créances clients et comptes rattachés	49.337.269	13.596.188	261.255.411	324.188.868
Comptes courants groupe	444.701.403	—	—	444.701.403
Autres comptes débiteurs	1.473.031	—	6.023.565	7.496.596
Emprunts et dettes financières divers	267.116	46.099.502	—	46.366.618
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271.305.705	24.326.547	30.209.826	325.842.077
Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	—	—	16.140.865	16.140.865
Autres comptes créditeurs	—	—	9.282.958	9.282.958

(*) Le lien de participation considéré concerne à la fois l'entité du groupe Pfizer contrôlant la société et les entreprises contrôlées par la société ou dans lesquelles la société détient une participation.

Aucune information supplémentaire sur les transactions réalisées par la société avec les parties liées n'est mentionnée dans cette note car ces transactions sont considérées comme conclues à des conditions normales de marché.

5.5. Identité de la société-mère consolidante

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société américaine Pfizer Inc., dont le siège social est situé à New York, et de sa filiale néerlandaise, la société C.P. Pharmaceuticals International C.V.

5.6. Evènements post-clôture

Dans un communiqué de presse en date du 19 décembre 2021, la Commission a convenu avec BioNtech-Pfizer d'accélérer la livraison de son vaccin à ARNm aux États membres. Au premier trimestre de 2022, BioNtech-Pfizer fournira 20 millions de doses supplémentaires (5 millions en janvier, 5 millions en février et 10 millions en mars). Ces doses viennent s'ajouter aux 195 millions de doses déjà prévues de BioNtech-Pfizer, portant le nombre total de livraisons au premier trimestre à 215 millions. La Commission et les États membres ont également activé une première option pour l'achat de plus de 200 millions de doses, dans le

cadre du troisième contrat avec BioNTech-Pfizer. Les livraisons de ces plus de 200 millions de doses devraient avoir lieu à partir du deuxième trimestre 2022.

Le 27 janvier 2022, L'Agence européenne des médicaments (EMA) a donné son accord sous conditions à l'utilisation du traitement oral du Covid-19, Paxlovid, chez les adultes exposés à un risque de forme grave de la maladie.

Le 1er février 2022, un avis de vérification de comptabilité pour les périodes fiscales 2019 et 2020 a été reçu. Ce contrôle a débuté en mars 2022.

Le 14 mars 2022, il a été communiqué un versement d'un supplément d'intéressement d'un montant de 2.000 euros par salarié bénéficiaire de l'intéressement initial. Le montant estimé qui sera versé au mois de mai 2022 est de 2 millions d'euros inclus forfait social de 16%.

Le 29 mars 2022, la Direction a annoncé au CSE de Pfizer SAS le lancement d'une initiative afin de repenser la manière dont il interagit avec les différents professionnels de santé et les patients et ce afin de répondre aux attentes des médecins et à la digitalisation croissante de ses métiers. Outre les bénéfices attendus auprès des médecins qui attendent des services sur-mesure et à forte valeur ajoutée ainsi que davantage de proximité et de flexibilité, ce projet « Bold Move 3.3» de transformation devrait permettre de mieux soutenir la dynamique des lancements de ses innovations.

Cette initiative pourrait conduire au redimensionnement de l'activité promotionnelle, au développement de nouvelles activités commerciales et scientifiques et, concomitamment, à la redéfinition de certains rôles et métiers. Il est envisagé à ce stade qu'en net une quarantaine de postes soient supprimés et qu'une vingtaine d'autres soient modifiés.

PFIZER

Société par actions simplifiée au capital de 47.570 €
Siège social : 23/25, avenue du Docteur Lannelongue – 75014 Paris
433 623 550 RCS Paris

-ooOoo-

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MAI 2022

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2021

Deuxième décision

L'associé unique, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 86.434.715,08 € de la façon suivante :

- au poste « *report à nouveau* », à hauteur de 7.478.731,01 euros, portant le solde débiteur du poste « *report à nouveau* » de (7.473.993,68) euros à un solde créditeur de 4.737,33 euros,
- à titre de dividendes, le solde de 78.955.984,07 euros, auquel s'ajoute un prélèvement sur le poste « *autres réserves* » de 28.385,93 euros, soit un montant total de 78.984.370 euros.

Le dividende sera mis en paiement ce jour.

Conformément à l'article 243bis du Code général des impôts, l'associé rappelle qu'il a été effectué, au titre des trois exercices précédents, une distribution de dividendes de 26.7000.000 € aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 31 mai 2021.

L'associé unique rappelle également qu'il a été procédé, par décision du 23 janvier 2020, à une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 218.400.000 € par prélèvement sur le poste « *autres réserves* ».

Pour copie certifiée conforme,
La Présidente

DocuSigned by:
Henriette Dræbye Rosenquist
BCFA6F8B5408488...

Henriette Rosenquist



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Pfizer S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 30 novembre 2021
Pfizer S.A.S.

23-25, rue du Docteur Lannelongue - 75014 Paris

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Pfizer S.A.S.

23-25, rue du Docteur Lannelongue - 75014 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2021

À l'associé unique de la société Pfizer S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pfizer S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} décembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 1.5 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des gains et pertes actuariels découlant de la réévaluation des régimes de retraite.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le fonds commercial, dont le montant net figurant au bilan au 30 novembre 2021 s'établit à 20 936 691 euros, fait l'objet d'un test de valeur annuel selon les modalités décrites dans la note 2.1 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent la valeur de ce fonds commercial, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Pfizer S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
30 novembre 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 mai 2022

KPMG SA

Marc Baldassari

Associé

PFIZER

Société par Actions Simplifiée au capital de 47.570 euros
Siège social : 23 - 25 avenue du Docteur Lannelongue 75014 Paris,
433 623 550 R.C.S. Paris

-ooOoo-

COMPTES ANNUELS **EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2021**

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050

PFIZER

		2021			2020	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)		—		—	—	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	—		—	
		Frais de développement	—	—	—	
		Concessions, brevets et droits similaires	—	—	—	
		Fonds commercial	41.099.840	20.163.149	20.936.691	22.099.840
		Autres immobilisations incorporelles	148.200	148.200	—	—
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	—		—	—
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	—		—	—
		Constructions	—	—	—	—
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	—	—	—	—
		Autres immobilisations corporelles	324.569	112.350	212.219	323.302
		Immobilisations en cours	—		—	864
		Avances et acomptes	—		—	—
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	—		—	—
		Autres participations	10.000.000	4.581.479	5.418.521	5.347.486
		Créances rattachées à des participations	—		—	—
		Autres titres immobilisés	—		—	—
		Prêts	120.247	—	120.247	115.206
		Autres immobilisations financières	—	—	—	—
TOTAL (II)		51.692.856	25.005.179	26.687.677	27.886.698	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		—	—	
		En cours de production de biens		—	—	
		En cours de production de services		—	—	
		Produits intermédiaires et finis		—	—	
		Marchandises	376.731.944	53.089.133	323.642.812	311.083.730
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	2.437.799		2.437.799	2.940.714
		Clients et comptes rattachés	324.188.868	365.955	323.822.913	173.869.913
		Autres créances	467.453.017	—	467.453.017	290.578.101
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	—		—	—
		Valeurs mobilières de placement	—		—	—
	Disponibilités	—		—	495.834	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance	115.321		115.321	284.402	
	TOTAL (III)	1.170.926.950	53.455.088	1.117.471.861	779.252.693	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	—		—		
	Primes de remboursement des obligations (V)	—		—		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	1.222.619.805	78.460.267	1.144.159.539	807.139.392	

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

PFIZER

		2021	2020
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	47.570	47.570
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	62.190.630	128.990.630
	Écarts de réévaluation (2)	—	—
	Réserve légale (3)	4.777	4.777
	Réserves statutaires ou contractuelles	—	—
	Réserves réglementées (3)	21.258.629	21.258.629
	Autres réserves	28.386	13.239.662
	Report à nouveau	(7.473.994)	—
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	86.434.715	13.488.724
	Subventions d'investissement	—	—
	Provisions réglementées	—	—
	TOTAL (I)	162.490.713	177.029.992
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	—	—
	Avances conditionnées	—	—
	TOTAL (II)	—	—
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	76.992.235	94.159.821
	Provisions pour charges	43.530.058	31.255.991
	TOTAL (III)	120.522.293	125.415.812
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	—	—
	Autres emprunts obligataires	—	—
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	75.842	60.975
	Emprunts et dettes financières divers	46.366.618	168.337
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	—	—
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	325.842.077	178.649.477
	Dettes fiscales et sociales	455.035.444	313.720.267
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	600.000	600.000
	Autres dettes	25.423.822	11.494.533
Compte régul.	Produits constatés d'avance	7.802.730	—
TOTAL (4) (IV)	861.146.533	504.693.588	
Écarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		1.144.159.539	807.139.392
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
		Écart de réévaluation libre	
		Réserve de réévaluation (1976)	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		861.146.533
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		75.842	60.975

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052

PFIZER

			2021	2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		2.782.425.488	1.230.331.714	
	Production vendue	biens	—	—	
		service	84.580.916	80.089.454	
	Chiffres d'affaires nets		2.867.006.404	1.310.421.167	
	Production stockée		—	—	
	Production immobilisée		—	—	
	Subventions d'exploitation		—	—	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)		61.586.319	31.067.131	
	Autres produits (1) (11)		306.047	274.683	
Total des produits d'exploitation (2) (I)		2.928.898.770	1.341.762.981		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		2.195.434.423	889.789.167	
	Variation de stock (marchandises)		(54.838.815)	(48.977.908)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		—	—	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		—	—	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		140.170.390	107.006.333	
	Impôts, taxes et versements assimilés		293.765.904	180.500.890	
	Salaires et traitements		83.079.096	74.749.511	
	Charges sociales (10)		44.961.398	37.309.395	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	1.274.233	1.267
			- dotations aux provisions	—	—
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		53.455.088	11.196.012
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		25.926.159	19.278.376
	Autres charges (12)		—	—	
Total des charges d'exploitation (4) (II)		2.783.227.876	1.270.853.043		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			145.670.894	70.909.938	
opérations en	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		—	—	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		—	—	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		—	—	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		—	—	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		614	8.312	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		71.035	—	
	Différences positives de change		1.544.254	17.301	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		—	—	
	Total des produits financiers (V)		1.615.902	25.613	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions		—	4.652.514	
	Intérêts et charges assimilées (6)		2.882.333	578.593	
	Différences négatives de change		2.087.248	13.838	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		—	—	
	Total des charges financières (VI)		4.969.581	5.244.945	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			(3.353.679)	(5.219.332)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			142.317.215	65.690.607	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053

PFIZER

		2021	2020	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6.169.482	2.354.438	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	—	34.000.000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	14.072.623	19.390.260	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	20.242.105	55.744.698	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	12.779.438	17.788.397	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	—	33.450.503	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	11.633.696	19.000.000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	24.413.134	70.238.901	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(4.171.028)	(14.494.203)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		5.598.803	4.479.544	
Impôts sur les bénéfices (X)		46.112.669	33.228.136	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		2.950.756.778	1.397.533.292	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		2.864.322.063	1.384.044.569	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		86.434.715	13.488.724	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	114.770	120.723	
	(2) Dont produits de locations immobilières		—	—
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	—	—
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier		—	—
		- Crédit-bail immobilier	—	—
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	—	—	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	—	7.469	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	2.882.108	574.346	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	—	—	
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	—	—	
	(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles	—	—	
	(9) Dont transferts de charges	10.203.138	9.423.665	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	—	—	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	191.278	153.960		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	—	—		

PFIZER

Société par Actions Simplifiée au capital de 47.570 euros
Siège social : 23 - 25 avenue du Docteur Lannelongue 75014 Paris,
433 623 550 R.C.S. Paris

-ooOoo-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2021

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Pandémie COVID-19

Pour enrayer la propagation de l'épidémie de Covid-19 et éviter l'afflux dans les transports, le télétravail s'est généralisé en France dès 2020. Cette organisation de travail est même devenue une obligation pour les professions qui le permettent.

Pfizer a mis en place ce télétravail et diverses formations ont été proposées à la Force de vente. Du côté "Business" certains postes de dépenses ont décliné de manière significative. On notera toutefois que les livraisons de produits aux clients se sont déroulées sans problème.

Le 17 février 2021, un deuxième contrat avec la Commission Européenne pour fournir 300 millions de doses supplémentaires du produit Comirnaty (vaccin contre le COVID-19) a été signé.

Le 23 avril 2021, la Commission Européenne a finalisé un nouvel accord avec Pfizer et BioNTech sur la fourniture de jusqu'à 1,8 milliard de doses supplémentaires du vaccin contre le COVID-19 entre 2021 et 2023.

1.2 Distribution de dividendes/remboursement d'apport

Le 31 mai 2021, l'associé unique a décidé de procéder à :

- une distribution de dividendes à hauteur de 26.700.000 euros.
- un remboursement d'apport en numéraire de 66.800.000 euros

1.3 Contrôle URSSAF

Le contrôle URSSAF qui portait sur les périodes 2016, 2017 et 2018 a été clôturé en 2021. Un règlement a été effectué pour un montant de 1.730.549 euros dont 111.639 euros de pénalités.

1.4 Plan de sauvegarde de l'emploi

Le 14 avril 2021, le projet « Réimagine » a été présenté au CSE. Les fonctions support (paie, achats, communication, digital, ressources humaines, compliance,...) sont impactées. L'impact est valorisé à 11,6 millions d'euros en 2021.

1.5 Changement de méthode comptable

Au 1er décembre 2020, un changement de méthode comptable à l'initiative du groupe a été adopté pour comptabiliser immédiatement les gains et les pertes actuariels découlant de la réévaluation des régimes de retraite et d'après-retraite - méthode dite Market to Market (MTM). Cette comptabilisation immédiate des écarts actuariels conduit à fournir une meilleure information financière.

Jusqu'au 30 novembre 2020, les écarts actuariels ont été comptabilisés selon la méthode du corridor.

L'impact du changement de méthode a été imputé sur les capitaux propres dans le compte « Report à nouveau » à l'ouverture de l'exercice pour un montant de 7.473.993,68 euros.

Présentation des principaux postes de l'exercice antérieur présenté, retraité selon la nouvelle méthode (information comparative) :

	ancienne méthode	nouvelle méthode	Impact
<i>Dotation aux provisions pour engagements retraite :</i>			
Dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitations	(2.303.280)	(2.109.122)	(194.158)
Provision pour risques et charges	2.303.280	2.109.122	194.158

2. PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Immobilisations incorporelles

Un test de valeur est effectué s'il existe un indice de perte de valeur. La valeur d'utilité des fonds de commerce est ainsi appréciée en utilisant à titre principal la méthode de valorisation selon les cash flows prévisionnels (méthode DCF). Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité estimée des fonds de commerce s'avère inférieure à leur valeur nette comptable.

Le fonds de commerce fait l'objet d'un amortissement sur la base de sa durée d'utilisation (jusqu'en 2040).

2.2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des parts détenues dans le fonds FCPR InnoBio est déterminée par référence à la dernière valorisation de la part disponible à la date de clôture de l'exercice.

2.3. Stocks

Les stocks sont constitués de produits de santé humaine achetés auprès d'autres sociétés du Groupe et sont valorisés au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque certains stocks présentent des risques d'obsolescence ou de mévente ou lorsque la valeur vénale des marchandises est inférieure à leur prix d'achat.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ainsi que pour les créances échues de plus d'un an et pour toutes celles présentant des difficultés de recouvrement ou un caractère douteux.

2.5. Provisions pour risques et charges

2.5.1 Engagements en matière de retraite et de primes d'ancienneté

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite et de primes d'ancienneté, tels qu'ils résultent des conventions collectives et accords d'entreprise signés, font l'objet d'un calcul actuariel chaque année, et sont comptabilisés sous forme de provision pour charges.

La société applique la méthode préférentielle préconisée par la recommandation n° 2013-02 de l'ANC pour le traitement comptable des écarts actuariels dégagés.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul actuariel sont les suivantes :

- Un taux d'actualisation de 1% pour les engagements retraites (contre 0,75% en 2020) et de 1% pour les engagements primes d'ancienneté (contre 0,75% en 2020).
- Un taux d'augmentation des salaires de 2,25% (identique à 2020).
- Un taux de turnover moyen de 3% (identique à 2020).

Il convient de rappeler que la provision pour prime d'ancienneté couvre les engagements futurs de la société relatifs aux primes attribuées aux salariés lors du franchissement de certains seuils d'ancienneté au sein de la société (10, 20, 30 et 35 ans).

2.5.2 Provisions pour litiges

Dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels, la société effectue une revue des risques potentiels et des litiges identifiés. En fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, et le cas échéant après concertation avec ses conseils, la société procède à la constitution ou à la mise à jour des provisions pour litiges existantes.

2.5.3 Provisions pour risque lié aux produits en ATU et RTU

Les risques de reversement à l'administration lié aux produits en Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU) et Recommandation Temporaire d'Utilisation (RTU) sont comptabilisés sous forme de provision pour risques et charges.

2.6. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Par dérogation à la règle comptable usuelle, les écarts de change résultant de la conversion au taux de change de clôture des créances et dettes en devises non dénouées sont inscrits en résultat financier de la période.

3. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	2020	Augmentation	Diminution	2021
Autres immobilisations incorporelles	148			148
Fonds commerciaux	41.100			41.100
Valeurs brutes	41.248	—	—	41.248
Amortissements	148	1.163		1.311
Provisions	19.000			19.000
Total amortissements et provisions	19.148	1.163	—	20.311
Valeurs nettes	22.100	(1.163)	—	20.937

La reconnaissance d'une utilisation à durée limitée du fonds de commerce jusqu'en 2040 a donné lieu à un amortissement d'un montant de 1,2 millions d'euros en 2021.

3.2. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	2020	Augmentation	Diminution	2021
Matériel de bureau	325			325
Immobilisations corporelles en cours	1		(1)	—
Valeurs brutes	325	—	(1)	325
Amortissements et provisions	1	111		112
Total amortissements et provisions	1	111	—	112
Valeurs nettes	324	(111)	(1)	212

3.3. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	2020	Augmentation	Diminution	2021
Titres de participation	10.000			10.000
Créances diverses immobilisées	115	5		120
Prêts	—			—
Autres immobilisations financières	—			—
Valeurs brutes	10.115	5	—	10.120
Provision pour dépréciation Titres de participation	4.653		(71)	4.581
Provision pour dépréciation Prêts	—			—
Total provisions	4.653	—	(71)	4.581
Valeurs nettes	5.463	5	71	5.539

La rubrique reflète :

- L'augmentation du montant de la balance du compte de dépôt GERS pour un montant de 5 milliers d'euros.
- La dépréciation du fonds InnoBio pour un montant de 71 milliers d'euros.

3.4. Stocks

Les provisions pour dépréciation de stock s'élevaient à 53,1 millions à fin 2021 à comparer à 10,8 millions d'euros à fin 2020. L'augmentation est essentiellement due à une provision sur la faible rotation (Slow moving) du produit Vyndaqel 20mg (22,3 millions d'euros) et à une provision sur la valeur résiduelle nette (NRV) du produit Vyndaqel 61mg (21,7 millions d'euros).

3.5. Créances clients / autres créances

Etat des Créances (en milliers d'euros)	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	2.438	2.438	
Créances Clients	324.189	324.189	
Fournisseurs débiteurs	297	297	
Fournisseurs avoir à recevoir	—	—	
Créances sociales	516	516	
Créances fiscales	14.442	14.442	
Comptes courants groupe	444.701	444.701	
Autres comptes débiteurs	7.497	7.497	
Charges constatées d'avance	115	115	
Produits à recevoir	—	—	
TOTAL	794.195	794.195	—

Les créances de cash-pooling s'élevaient à 444,7 millions d'euros au 30 novembre 2021, contre 179,6 millions d'euros à fin 2020.

Les autres comptes débiteurs comprennent principalement :

- Les créances relatives aux ventes de produits Upjohn réalisées par la société agissant en tant qu'agent pour le compte de Pfizer PFE France pour 5,7 millions d'euros contre 5,6 millions d'euros en 2020 ;
- La couverture de change sur l'USD pour un montant de 1,5 millions d'euros.

Les créances fiscales de 14,4 millions d'euros sont composées principalement de créances TVA.

3.6. Capital social

A la clôture de l'exercice, le capital de la société est constitué de 4.757 actions d'une valeur nominale de 10 euros ; il est intégralement détenu par la société Pfizer Holding France.

3.7. Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/11/2020	Affectation du résultat	Autres mouvements	Au 30/11/2021
Capital social	48		—	48
Primes d'apport	128.991		(66.800)	62.191
Réserve légales	5		—	5
Réserve réglementée	21.259		—	21.259
Autres réserves	13.240	(13.211)	—	28
Report à nouveau	—		(7.474)	(7.474)
Résultat de l'exercice	13.489	(13.489)	86.435	86.435
TOTAL	177.030	(26.700)	12.161	162.491

Le 31 mai 2021, l'associé unique a décidé de procéder à :

- une distribution de dividendes à hauteur de 26,7 millions d'euros.
- un remboursement d'apport en numéraire de 66,8 millions d'euros.

L'impact du changement de méthode des provisions pour engagements retraite a été imputé sur les capitaux propres dans le compte « Report à nouveau » à l'ouverture de l'exercice pour un montant de 7,5 millions d'euros.

3.8. Provisions pour risques et charges

Etat des Provisions pour risques et charges (en milliers d'euros)					
Nature des provisions	Au 30/11/2020	Augmentation	Diminution		Au 30/11/2021
			reprises utilisées	reprises non utilisées	
Indemnités de départ à la retraite, primes d'ancienneté	31.256	13.090	816		43.530
Plans sociaux	26.701	11.634	10.785	3.288	24.262
Litiges	5.214	1.590	2.413	2.279	2.113
ATU	59.201	20.587	—	32.914	46.874
Impôts, taxes et autres	1.671	1.083	147	247	2.360
Litiges Retours	1.372	1.383		1.372	1.383
TOTAL	125.416	49.366	14.160	40.100	120.522

Une provision exceptionnelle a été passée concernant l'impact du changement de méthode des provisions pour engagements retraite pour un montant de 7,5 millions d'euros. La contrepartie a été comptabilisée à l'ouverture de l'exercice en capitaux propres dans le compte « Report à nouveau ».

La provision de nature litige portant sur le contrôle URSSAF sur les périodes 2016, 2017 et 2018 d'un montant de 1,8 millions d'euros a été reprise 2021 suite à paiement auprès de l'URSSAF.

Les provisions pour engagements retraite et de primes d'ancienneté de la société Pfizer Holding France ont été transférées à Pfizer SAS pour un montant de 4.332.423 euros.

3.9. Dettes

Etat des Dettes (en milliers d'euros)	Montant Brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	46.367	46.367		
Découverts bancaire	76	76		
Dettes Fournisseurs	325.842	325.842		
Dettes sur immobilisation financières Fond InnoBio	600	600		
Dettes Sociales	48.010	48.010		
Dettes Fiscales	407.026	407.026		
Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	16.141	16.141		
Autres comptes créditeurs	9.283	9.283		
Produits constatés d'avance	7.803	7.803		
TOTAL	861.147	861.147	—	—

Les emprunts et dettes financières divers correspondent principalement au compte courant d'intégration fiscale pour un montant de 46,1 millions d'euros.

La répartition des dettes fournisseurs est la suivante :

- 295,6 millions d'euros de dettes inter-compagnies dont :
 - 269,1 millions d'euros d'achats de marchandises auprès de sociétés du groupe
 - 8,3 millions d'euros de factures hors achat de marchandises dont 6,8 millions d'euros de TVA d'octobre déclarée et payée par Pfizer Holding France
 - 18,2 millions d'euros de factures non parvenues dont 17,1 millions d'euros de redevances de location-gérance de Pfizer Holding France.
- 30,2 millions d'euros de dettes hors groupe dont :
 - 12,1 millions d'euros de dettes fournisseurs
 - 18,1 millions d'euros de factures non parvenues.

Les dettes sociales s'élèvent à 48 millions d'euros et comprennent essentiellement :

- provisions pour participation pour 5,6 millions d'euros ;
- provisions pour congés payés pour 7,6 millions d'euros ;
- provisions pour primes pour 15,5 millions d'euros ;
- cotisations URSSAF et provisions pour charges sociales pour 19,4 millions d'euros.

Les dettes fiscales s'élèvent à 407 millions d'euros dont essentiellement des taxes pharmaceutiques et rabais qui s'élèvent à 401,4 millions d'euros.

Le poste autres comptes créditeurs comprend principalement la dette vis-à-vis de la société Pfizer PFE France concernant la rétrocession de créances se rapportant aux ventes de produits Upjohn réalisées par la Société en sa qualité de mandataire pour un montant de 8,2 millions d'euros.

Produit constaté d'avance : il s'agit d'une facture de vente de Comirnaty au Vietnam émise fin novembre 2021 et dont la livraison a été effectuée le 2 décembre 2021 pour 7,8 millions d'euros.

4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2021	%	2020	%
Total Ventes de marchandises	2.782.425	97,05 %	1.230.332	93,89 %
France	2.781.950		1.230.014	
Exportations et livraisons hors France	475		318	
Total Prestations de services	84.581	2,95 %	80.089	6,11 %
France	1.127		2.307	
Hors France	83.454		77.782	
Total général	2.867.006	100,00 %	1.310.421	100,00 %

Le chiffre d'affaires total de l'exercice s'élève à 2.867.006 milliers d'euros et se décompose :

- 2.782.425 milliers d'euros de ventes de produits
- 84.581 milliers d'euros de ventes de prestations de services.

Prestations de services constituées essentiellement de la refacturation de :

- Dépenses marketing/promotion engagées sur un périmètre européen et de frais de recherche et développement à d'autres sociétés du groupe ;
- Prestations réalisées par les fonctions support de la Société au bénéfice d'autres entités du groupe Pfizer en France.

4.2. Transfert de charges en exceptionnel

La rubrique comprend un montant de 10,2 millions d'euros correspondant aux coûts salariaux exceptionnels engendrés par les départs de personnel ainsi que par les mesures d'accompagnement mises en œuvre sur l'exercice dans le cadre des divers plans de sauvegarde de l'emploi.

4.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel d'un montant déficitaire de 4,2 millions d'euros s'explique principalement par :

- une dotation provision de restructuration plan social Réimagine d'un montant de 11,6 millions ;
- le paiement pour contrôle URSSAF sur les Taxes Pharmaceutiques 2016/2017/2018 pour un montant de total de 1,6 millions ;
- des produits exceptionnels sur remises conventionnelles 2018, 2019 et 2020 pour un montant de 5,9 millions d'euros ;
- une reprise de provision suite au changement d'estimation de divers plans sociaux pour un montant total de 3,3 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel est également composé de 10,8 millions d'euros de charges engagées au cours de l'exercice dans le cadre des différents plans de sauvegarde de l'emploi, compensés par une reprise de provision correspondante.

4.4. Situation fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société tête de groupe est la société Pfizer Holding France. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

En vertu de la convention d'intégration fiscale existante, la société acquitte auprès de cette dernière sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

4.5. Impôt sur les bénéfices

La Société a dégagé un résultat comptable bénéficiaire de 86,4 millions d'euros sur l'exercice, dont la charge nette d'impôts est de 46,1 millions d'euros.

La ventilation de l'impôt selon la méthode de répartition entre le résultat courant et le résultat exceptionnel effectuée sur la base des données réelles, s'analyse ainsi :

<i>Ventilation de la charge d'impôt</i>		
	2021	2020
Résultat courant avant impôt	142.317.215	65.690.607
Impôt dû après réintégrations & déductions	(53.362.719)	(39.428.885)
Résultat courant après impôt	88.954.497	26.261.722
Résultat exceptionnel	(4.171.028)	(14.494.203)
Impôt dû au taux normal après réintégrations & déductions	3.031.335	3.058.796
Résultat exceptionnel après impôt	(1.139.694)	(11.435.407)
Participation des salariés et divers	(5.598.803)	(4.479.544)
Impôt dû	1.433.292	607.291
Participation après impôt	(4.165.511)	(3.872.253)
Crédit d'impôt	2.785.424	2.534.660
Impôt total	(46.112.669)	(33.228.136)
Résultat net	86.434.715	13.488.724

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Effectif à la clôture de l'exercice

L'effectif à la clôture est constitué de l'ensemble des contrats CDI, CDD et contrats en alternance et se répartit au 30 novembre 2021 de la manière suivante :

	2021
Cadres	798
Employés et AM	117
Total société	915

L'effectif moyen de la société s'élève à 914 personnes au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2021 contre 891 personnes au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2020.

5.2. Rémunérations des dirigeants

Dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle, la rémunération versée aux dirigeants n'est pas indiquée.

5.3. Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Allègements (en euros)		
Primes diverses	11.366.388	
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	34.885.618	
Contribution Solidarité	4.093.764	
Provisions pour plans sociaux	24.262.140	
Provision pour litiges	2.360.087,33	
Participation des salariés	5.598.803	
Provisions ATU (Autorisation temporaire d'utilisation)	46.873.898	
Allègement de la dette future d'impôt (en base)	129.440.697	
Allègement de la dette future d'impôt à 26.5%		34.301.785
Provision pour dépréciation de titres	—	
Allègement de la dette future d'impôt (en base)	—	
Allègement de la dette future d'impôt à 19.63%		—
Total des allègements (en net)		34.301.785
Pertes reportables disponibles au 30 novembre 2021		

5.4. Note relative aux filiales, participations et entreprises liées

Tableau récapitulatif des opérations avec filiales et entreprises liées :

Montant concernant les entreprises				
Poste au bilan	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation (*)	Tiers	Total
Créances clients et comptes rattachés	49.337.269	13.596.188	261.255.411	324.188.868
Comptes courants groupe	444.701.403	—	—	444.701.403
Autres comptes débiteurs	1.473.031	—	6.023.565	7.496.596
Emprunts et dettes financières divers	267.116	46.099.502	—	46.366.618
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271.305.705	24.326.547	30.209.826	325.842.077
Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	—	—	16.140.865	16.140.865
Autres comptes créditeurs	—	—	9.282.958	9.282.958

(*) Le lien de participation considéré concerne à la fois l'entité du groupe Pfizer contrôlant la société et les entreprises contrôlées par la société ou dans lesquelles la société détient une participation.

Aucune information supplémentaire sur les transactions réalisées par la société avec les parties liées n'est mentionnée dans cette note car ces transactions sont considérées comme conclues à des conditions normales de marché.

5.5. Identité de la société-mère consolidante

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société américaine Pfizer Inc., dont le siège social est situé à New York, et de sa filiale néerlandaise, la société C.P. Pharmaceuticals International C.V.

5.6. Evènements post-clôture

Dans un communiqué de presse en date du 19 décembre 2021, la Commission a convenu avec BioNTech-Pfizer d'accélérer la livraison de son vaccin à ARNm aux États membres. Au premier trimestre de 2022, BioNTech-Pfizer fournira 20 millions de doses supplémentaires (5 millions en janvier, 5 millions en février et 10 millions en mars). Ces doses viennent s'ajouter aux 195 millions de doses déjà prévues de BioNTech-Pfizer, portant le nombre total de livraisons au premier trimestre à 215 millions. La Commission et les États membres ont également activé une première option pour l'achat de plus de 200 millions de doses, dans le cadre du troisième contrat avec BioNTech-Pfizer. Les livraisons de ces plus de 200 millions de doses devraient avoir lieu à partir du deuxième trimestre 2022.

Le 27 janvier 2022, L'Agence européenne des médicaments (EMA) a donné son accord sous conditions à l'utilisation du traitement oral du Covid-19, Paxlovid, chez les adultes exposés à un risque de forme grave de la maladie.

Le 1er février 2022, un avis de vérification de comptabilité pour les périodes fiscales 2019 et 2020 a été reçu. Ce contrôle a débuté en mars 2022.

Le 14 mars 2022, il a été communiqué un versement d'un supplément d'intéressement d'un montant de 2.000 euros par salarié bénéficiaire de l'intéressement initial. Le montant estimé qui sera versé au mois de mai 2022 est de 2 millions d'euros inclus forfait social de 16%.

Le 29 mars 2022, la Direction a annoncé au CSE de Pfizer SAS le lancement d'une initiative afin de repenser la manière dont il interagit avec les différents professionnels de santé et les patients et ce afin de répondre aux attentes des médecins et à la digitalisation croissante de ses métiers. Outre les bénéfices attendus auprès des médecins qui attendent des services sur-mesure et à forte valeur ajoutée ainsi que davantage de proximité et de flexibilité, ce projet « Bold Move » de transformation devrait permettre de mieux soutenir la dynamique des lancements de ses innovations.

Cette initiative pourrait conduire au redimensionnement de l'activité promotionnelle, au développement de nouvelles activités commerciales et scientifiques et, concomitamment, à la redéfinition de certains rôles et métiers. Il est envisagé à ce stade qu'en net une quarantaine de postes soient supprimés et qu'une vingtaine d'autres soient modifiés.